



Les précipitations du mois d'août ont relancé l'activité physiologique des betteraves. On observe actuellement un renouvellement du bouquet foliaire qu'il est impératif de protéger, surtout pour les arrachages prévus après le 10 octobre. Néanmoins, les précipitations ayant été très localisées et le développement des maladies variant en fonction des conditions pédoclimatiques et de la tolérance variétale, il est important de bien surveiller vos parcelles et d'adapter la protection fongicide en conséquence.



Repousse foliaire suite aux pluies (SLS - 18 août 2020)

Identifier le risque maladie

Pour réussir à contrôler les maladies du feuillage, il est primordial de ne pas les laisser s'installer sur vos parcelles. Les seuils d'intervention IPM (Indice de Pression Maladie) sont définis ci-dessous :

Seuils d'intervention des maladies du feuillage				
	Oïdium	Rouille	Cercosporiose	Ramulariose
T1	15 %	15 %	1 %	5 %
T2	30 %	40 %	20 %	20 %

Les seuils d'intervention en % sont basés sur l'observation de 100 feuilles

Adapter la stratégie fongicide à l'année

Les conditions climatiques redeviennent favorables au développement des maladies du feuillage et le poids de feuilles des betteraves, même s'il reprend, reste très faible cette année. Il faut donc redoubler de vigilance afin de maximiser votre rendement durant la période automnale. Adapter votre traitement à la maladie dominante :

MALADIES DOMINANTES	PROGRAMME
Forte pression cercosporiose	Spyrale* (1L) + cuivre**
Cercosporiose	Spyrale* (1L)
Oïdium, Rouille	Mogran (0,8L) + Passerelle (0,5L)
Oïdium	Zakeo Xtra (1L)

* Spyrale : sur les sols artificiellement drainés, l'application du produit est limitée à 1 intervention annuelle à 0,9 L/ha.
 ** Cuivre : en cas de forte pression cercosporiose, utiliser un produit homologué pour un apport de 750 à 1000 g de cuivre à l'hectare

